

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MARCHE de TRAVAUX

Nom et Adresse officiels du Pouvoir Adjudicateur :

Ville d'ETAIN – Hôtel-de-Ville – Place J.B. ROUILLON 55 400 ETAIN

Correspondant : **Mr le Maire de la Ville d'ETAIN**

Procédure de passation :

Procédure adaptée en application des articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics

Objet et Lieu d'exécution du marché :

Aménagement Urbain à ETAIN 55 400 – Phase 2 – Rue de MORTEAU / Place des FUSILLES sur 3 800 m2 environ

Nombres et consistance des lots :

Lot 1 – VOIRIE / TROTTOIRS / ESPACES VERTS

Lot 2 – ECLAIRAGE PUBLIC / RESEAUX SECS

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération:

- **Prix des prestations : 40 %**
- **Valeur technique de l'offre : 30 %**
- **Délais : 30 %**

Modalités d'attribution des lots :

Chaque lot ou plusieurs lots pourront être attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises solidaires

Modalités d'obtention du dossier :

Le dossier sera transmis gratuitement aux entreprises qui en feront la demande écrite auprès de: HELIO SERVICE 8, Rue Guerrier de DUMAST 54 000 NANCY - tél. : 03 83 17 68 00 / fax: 03 83 32 75 45

Date limite de réception des offres :

Le Vendredi 19 Juin 2009 à 12 heures

au secrétariat de la Ville d'ETAIN Hôtel-de-Ville – Place J.B. ROUILLON 55 400 ETAIN

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

selon R.C. Certificats et attestations visées aux articles 44 à 46 du Code des Marchés Publics, lettre de candidature (DC4), déclaration du candidat (DC5),

Moyens de l'entreprise en matériel, personnel et financiers affectés à l'opération Références et attestations de maîtres d'ouvrage pour des travaux similaires

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Délai global de paiement 45 jours après réception d'une facture émise par le titulaire.

Délai de validité des offres : **90 jours**

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nancy 5 place de la Carrière CO n°38 54036 NANCY tél. 03 83 17 43 43 – fax 03 83 17 43 50 – email : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Introduction des recours:

- **Avant la conclusion du marché (référé pré-contractuel) article 1551-1 du Code de Justice Administrative**
- **Dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (autre recours) article R421 -3 du Code de Justice Administrative**

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Nancy 5 place de la Carrière CO n°38 54036 NANCY

tél. 03 83 17 43 43 – fax 03 83 17 43 50 – email : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Renseignements complémentaires :

- **Ville d'Etain – Mr PATON DGS tél.: 03 29 87 10 35**

- **G.PROT architecte dplg tél.: 0 961 454 762 pour le lot 1 - bet SIRUS tél. : 03 87 50 03 04 pour le lot 2**

Date d'envoi de l'avis à la publication : **Le Vendredi 22 Mai 2009**

Le 04.06.2009 : avis rectificatif publié au BOAMP (modification des critères d'attribution)